



Monsieur S. MARCUARD
Délégué à la Coopération technique

B e r n e

Monsieur le Délégué et cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous, en complément de mes informations antérieures, quelques indications sur l'évolution de la situation au Rwanda.

Politique

La Conférence de Goma n'a pas eu lieu, le Général MOBUTU ayant été empêché d'y assister par des difficultés intérieures. Elle est reportée à plus tard.

M. BAGARAGAZA poursuivant la politique de rapprochement inaugurée par le Président KAYIBANDA, à la suite du coup d'état du Capitaine MICOMBERO (aujourd'hui Colonel), s'est rendu avant-hier à Bujumbura où il a pris contact avec son homologue burundais pour passer en revue les problèmes d'intérêt commun. Ce tour d'horizon leur aurait permis de constater une large communauté de vue sur les questions qui se posent. A la suite de cet entretien, M. BAGARAGAZA a été reçu par le Président MICOMBERO à qui il a remis un message personnel du Président KAYIBANDA.

Vous trouverez ci-joint l'article que "La Presse Africaine" de Bukavu a consacré à la révolution au Burundi; article dont le contenu dans sa simplicité me paraît proche de la vérité.

L'opinion est assez répandue à Kigali selon laquelle le Colonel MICOMBERO aurait certaines difficultés à se maintenir longtemps au pouvoir.

Economie

La crise de trésorerie qui affecte la plupart des grands commerçants du Rwanda tend à s'aggraver. Les difficultés qu'ils rencontrent à payer leurs créanciers empêchent maintenant ces derniers de régler leurs propres dettes. Le pays se trouve ainsi engagé dans un processus cumulatif

qui met à nu la modicité des ressources financières du Rwanda et qui pourrait devenir dangereux.

Les transferts de bénéfices et d'amortissements auxquels procèdent les sociétés commerciales étrangères établies dans le pays, conjugués à la faiblesse de leur capital propre par rapport à leur chiffre d'affaire et, actuellement, à leurs stocks surtout, les contraignent de recourir dans une mesure très large au crédit bancaire; or le volume de ces crédits est depuis la réforme monétaire bloqué conformément aux recommandations du F.M.I. A défaut de rapatriements des fonds par les sociétés elles-mêmes, le Gouvernement et la Banque Nationale devront probablement se résoudre à consentir des allègements de crédit sélectifs et/ou à pratiquer une politique de reflation qui, soit dit en passant, accroitraient l'endettement de l'État. Si de telles mesures n'étaient pas prises, certains commerçants seraient acculés à des liquidations qui rendraient très difficile la position de ceux qui espèrent "tenir le coup" et ramener progressivement leurs stocks à un volume proportionné à leur chiffre d'affaire normal.

Par ailleurs l'endettement de l'État auprès de la Banque Nationale semble avoir brusquement augmenté au cours des dernières semaines. Il est cependant difficile de savoir si l'augmentation du découvert est le résultat d'une politique de dépenses inconsidérées ou si elle tire son origine d'un affaiblissement des recettes budgétaires.

Croyez, Monsieur le Délégué et cher Monsieur, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

L.

L'important message du Président au peuple Congolais

(Suite de la page 1)

Le chef de l'Etat congolais a ensuite rappelé les principales réalisations du régime :

» Le nouveau régime a réalisé de façon spectaculaire la réduction tant attendue du nombre des provinces qui furent divisées pour satisfaire l'ambition d'une pléiade de routelets éhontés. D'ailleurs cette réduction se poursuivit, et après des multiples contacts, nous pouvons affirmer qu'au début du mois de janvier 1967, la République ne pourra compter que 9 provinces.

» La réunification s'est réalisée dans le souci de redonner aux provinces leur viabilité et afin de les aider à mieux remplir leur rôle dans la conquête de l'indépendance économique. Le nouveau régime a apporté aux problèmes des territoires contestés et aux antagonismes tribaux des solutions appropriées.

» Après qu'il eut redéfini le rôle des institutions nationales, après qu'il eut recréé un climat de justice et de moralité, après qu'il eut créé l'ambiance du renouveau, la stabilité et la confiance dans le pays, le nouveau régime, s'est ensuite attaqué aux problèmes économiques et financiers et ceux de politique extérieure en agissant à l'Etat des objectifs précis.

« Face à cet effort fiscal spectaculaire, les dépenses de toute nature de l'Etat, représentées par les décaissements de trésorerie, n'ont augmenté que de 3 milliards, passant :

— de 54 milliards au 31 octobre 1965;

— à 57 milliards au 31 octobre 1966;

» Quand on sait que les dépenses publiques, qui ont été une des causes principales de l'inflation congolaise depuis 1960, ont connu une progression continue de 52 à 54% tout au long des trois dernières gestions de 1963, 1964 et 1965, on mesure le che-

» Les chiffres montrent qu'à ce jour d'incontestables progrès ont été accomplis. Il convient d'en chercher les causes dans une meilleure surveillance des crédits budgétaires par les gestionnaires et les utilisateurs, dans une plus juste appréciation entre les besoins qui sont absolument nécessaires et ceux qui sont simplement utiles et, aussi, dans l'efficacité accrue du contrôle des dépenses engagées.

» Cependant, tous les départements n'ont pas déployé la même ténacité pour limiter leurs dépenses de fonctionnement et, si les résultats peuvent être estimés satisfaisants dans l'ensemble, il paraît que des améliorations importantes peuvent et doivent encore être obtenues dans ce domaine.

» La stricte application des instructions d'économie est d'autant plus légitime que les directives d'austérité données à tous les ministres n'ont nullement empêché la révision en augmentation des postes prioritaires qui avaient été insuffisamment dotés en début d'année. Ils n'impliquent pas non plus l'arrêt des investissements.

» En effet, les autorités budgétaires ont autorisé le trésor national à accepter la charge de crédits supplémentaires ou complémentaires de façon à permettre l'engagement de dépenses urgentes ou la mise en chantier de travaux indispensables.

» Au 15 novembre 1966, les projets ainsi acceptés étaient estimés à 14 millions, entièrement supportés par la République Démocratique du Congo.

» Ces autorisations de dépenses peuvent être regroupées en deux ensembles : d'une part, les dépenses exécutées en compte hors budget et, de l'autre, les crédits additionnels pour dépenses exceptionnelles à inscrire au budget ordinaire.

Portefeuille (1.912 millions), les Travaux publics (1,5 milliards), l'Etatlement public d'Inga (1,5 milliard), l'Agriculture (plus de 1 milliard), l'Education nationale (800 millions), les Transports et Communications (785 millions), le Haut-Commissariat à la jeunesse et aux sports (260 millions), et l'Information (200 millions).

» Sur 6 milliards de crédits supplémentaires ainsi ouverts, plus d'un milliard concernera des dépenses d'investissements. Avec l'ANCI, les principales parties prenantes sont : les Travaux publics (1 milliard), l'Agriculture (600 millions pour la relance agricole), l'Education nationale (410 millions), les Affaires sociales (400 millions), la Santé publique (398 millions).

LA RELANCE DE L'AGRICULTURE

« Dans notre processus de redressement économique, nous avons au préalable relancé l'agriculture à travers tout le pays et plus spécialement dans les régions qui furent affectées par des troubles violents. Un premier programme d'orientation de la relance agricole fut élaboré et publié par le Haut-Commissariat au plan et à la reconstruction nationale en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture. Déjà avant la publication de ce programme, des progrès notables avaient été enregistrés dans la production des produits vivriers.

» Les fruits des efforts louables et patriotiques des paysans de nos campagnes, répondant unanimement à notre demande, sont très encourageants. Les premiers renseignements que nous avons recueillis pour l'année 1966 sont singulièrement confortants.

» Nous citerons à cet égard, parce qu'il est significatif autant qu'émouvant, l'effort surprenant des populations éprouvées des anciennes régions

ses activités qui n'ont pas toujours été conformes à la politique du gouvernement, nous avons décidé que toutes les sociétés exploitant au Congo, transmettent à Kinshasa leur siège social et ce, avant le premier janvier 1967.

» Il échet de rappeler en ce moment les décisions courageuses et patriotiques, prises par le gouvernement du nouveau régime pour mettre un terme au contentieux belgo-congolais, qui six ans durant a perturbé l'étude et la structure de notre économie. Nous vous l'avions promis, nous l'avons réalisé et il en sera toujours ainsi à l'avenir.

» Nous sommes donc sortis, tête haute, du fonds belge d'amortissement, bien que par la faute de l'ancien premier ministre égaré Moïse Tshombé, nous devions encore longtemps payer des fortes sommes en francs belges.

LES QUESTIONS MONETAIRES

« L'examen de la situation financière de l'Etat au 31 octobre 1966 permet de constater que les mesures de redressement financier décidées il y a un an ont porté leurs premiers fruits.

» En effet, la stabilisation qui s'était amorcée au cours du premier semestre s'est confirmée. Du 1er janvier au 31 octobre 1966, les encaissements ont augmenté beaucoup plus et beaucoup plus vite que les décaissements et les dépenses publiques ont pu être contenues dans des limites compatibles avec la politique actuelle d'assainissement des finances publiques.

» En matière de recettes, l'amélioration constatée est due à l'effort national. C'est le rendement accru de l'appareil fiscal de l'Etat qui explique l'augmentation des ressources publiques. Au 31 octobre 1966, les recouvrements effectués au titre des impôts directs et indirects étaient supérieurs de plus de 13 milliards à ce qu'ils étaient au 31 octobre 1965. Dans le total, les douanes et accises, dont

que les entreprises étrangères cessent leurs activités le 1er janvier 1967.

LES MERCENAIRES

« Plus de cinq cents mercenaires sont entraînés dans le but d'envahir la République par la voie de l'Angola », a encore déclaré le général Mobutu.

» Nous savons qu'au Katanga, surtout, il y a des sociétés qui détient des armes, des véhicules et des munitions à la disposition des forces ennemies. Mais nous nous réservons du plaisir car nous aimerions savoir de quel pays partira le coup d'envoi et par quelle frontière ces mercenaires entreront au Congo. Nous nous réservons du plaisir parce que nous avons confiance dans l'Armée nationale.

LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE

ET DOUANIÈRE

ENTRE LE RWANDA, LE BURUNDI ET LE CONGO

« A nos frères Kayibanda et Ntare V du Rwanda et du Burundi, nous proposons l'étude immédiate pour la réalisation prochaine d'une communauté économique et douanière entre le Congo, le Rwanda et le Burundi », a encore déclaré le général Mobutu, ajoutant que le Congo est prêt à consacrer 2 milliards 700 millions de francs congolais à cette entreprise.

RELATIONS AVEC L'EST

« S'agissant de nos relations avec les pays de l'Est, c'est avec le souci que nous enregistrons les manœuvres de subversion et les rumeurs tendancieuses selon lesquelles le Congo va devenir un Etat communiste, car les Russes vont revenir avec toutes les machinations diaboliques qu'on leur attribue, a encore déclaré le général Mobutu. « Qu'on le veuille ou non, a-t-il ajouté la République accueillera la mission diplomatique russe ou toute autre mission de l'Est si l'intérêt de l'Etat l'exige ».

Le général Mobutu a ensuite réité-

(Suite de la page 1)

oute faiblesse et toute injustice et à sauver la monarchie.

Le gouvernement de Michel Micombero sous le règne de Ntare V, gouvernement et règne qui n'a existé que pendant quelques mois avait vu tous les pays voisins, à l'exception du Rwanda, améliorer leurs relations avec le Burundi.

Les jeunes dirigeants avaient décidé de sauver la monarchie somnolente. Ils avaient essayé de le faire, mais la monarchie leur pesait très lourd et une république était une tentation.

Le capitaine Micombero était puissant. Il est militaire. L'armée dépend de lui et en plus il est populaire. Voilà tout ce qu'il fallait pour renverser un gouvernement et le jeune monarque.

UNE REPUBLIQUE AU BURUNDI EST-ELLE UNE SOLUTION ?

Depuis l'accession à son indépendance le Burundi n'a jamais connu la stabilité politique. Les gouvernements tantôt faibles tantôt fort illustres d'assassins et de massacres des coupables et des innocents se sont succédés à un rythme inquiétant.

En l'espace de 4 ans, le Royaume du Burundi a connu à peu près huit gouvernements.

La structure sociale au Burundi constitue la source de l'instabilité politique. Le Burundi, tout comme le Rwanda, est habité par trois ethnies : les Batutsi, les Bahutu et les Bakwa. La monarchie est tutsi, et le nombre des Batutsi est de loin inférieur à celui des Bahutu. A la différence du Rwanda, il n'existe pas un fossé très grand entre les Bahutu et les Batutsi. Cependant lorsque les Bahutu du Rwanda ont renversé la monarchie tutsi dans leur pays et brigué les pouvoirs, les Bahutu du Burundi ont réévalué l'importance de leur nombre et la puissance de la masse laborieuse.

Comme tout peuple conscient de sa vocation, les Bahutu burundi ont cherché à renverser cette monarchie

Révolution au Burundi

et dissiper ce privilège réservé à une classe des nobles. Ce fut le cas du coup d'état manqué d'octobre 1965 où plusieurs centaines, voire des milliers de Bahutus furent exécutés sans jugement.

Tandis que les bahutus du Burundi cherchaient à renverser la monarchie tutsi, les Batutsi, de leur côté, consolidaient leur position.

Le Rwanda devenait ennemi n° 1. C'est lui qui accueillait tous les fugitifs Bahutus poursuivis pour avoir trempé dans le complot avorté. C'est lui qui constituait la tentation pour les partisans du régime démocratique,

partisans d'une république hutu tout comme la république rwandaise, république hutu avec un seul parti politique hutu. Notons que le Burundi accueille les réfugiés tutsi du Rwanda.

Entretiens, le Burundi périssait. La monarchie allait à sa ruine. Même les batutsi n'aimaient plus tous cette monarchie. C'est ainsi que la monarchie tutsi devait succomber le 28 novembre 1966 sous le coup porté par un jeune capitaine, Micombero, tutsi lui-même.

Appuyé par la masse populaire burundaise, le capitaine Michel Micom

bero a, le lendemain du coup d'état, prononcé une grave sentence à la char-ge de la monarchie. Il a reçu un soutien de la masse. Cependant il reste un doute dans l'avenir de cette nouvelle république du Burundi. La masse hutu qui est républicaine et qui est consciente de sa vocation de se diriger sera-t-elle satisfaite de cette république dirigée par un tutsi ? Les tutsis conservateurs et monarchiques ne constitueront-ils pas, eux aussi un handicap, un danger pour la première République de Micombero ?

On prévoit des difficultés qui naîtront des monarchistes d'une part et

FILETS DE PECHE

- en cables de Nylon
- fabriqués par Chimkat Lubumbashi

STOCK BUKAVU

- Longueur : 100 m étirés
- Hauteur : 25 mailles
- Mailles de : 5 - 8 - 10 - 12 cm (maille étirée)

SUR DEMANDE

Chimkat peut fabriquer de nombreux autres filets répondant aux spécifications du client.

LEOCHIM

CHIMKAT

B. P. 95
Bukavu

B. P. 542
Kinshasa

B. P. 481
Goma

B. P. 1350
Lubumbashi

des hutus qui voudront avoir une république à l'exemple du Rwanda d'autre part.

Actuellement, on ne voit pas clairement si la république du Burundi constitue une solution à la situation instable du Burundi bien que cette république soit un aboutissement vrai de la marche du peuple burundi vers sa vraie indépendance.

Le comité national de la révolution composé de 14 officiers supérieurs a déclaré que le Capitaine Micombero restera au pouvoir pendant sept ans et qu'il était promu colonel.

Une équipe gouvernementale de 12 ministres a été formée depuis le 7 décembre. Tous ces ministres, pres-que tous sont des militaires ainsi que les Gouverneurs des provinces.

On voit combien les militaires burundi sont décidés à rester au pouvoir afin d'écartier les civils du pouvoir qu'ils craignent un danger éventuel.

G. Rwakigaruma

LA BONNE CHOUROUTE

chez *Mme. Zangerle*

escal. entre le Gourmet et Typomeca

B.P. 783

Le 31 décembre
Gande Nuit
du Rugby

tuel ou le travail en tant que patron ou en tant qu'ouvrier.

En un mot : est-ce une obligation morale pour l'homme de travailler ? Quel est le véritable fondement de cette obligation ? et par conséquence, quelle est la vraie grandeur de ce qui fait la trame continuelle de toute existence humaine ?

Il faut d'abord donner son sens plénier à l'idée du devoir qui souvent n'évoque plus rien à l'imagination et à la pensée pour la plus part des hommes, sinon une réalité maussade, une contrainte austère que l'homme subit, n'étant pas du tout persuadé de la valeur, comme dit l'ontologie du travail, c'est-à-dire inscrite dans la nature même de l'être humain et par conséquent nécessaire pour l'épanouissement de tout l'homme. « le devoir avant de s'imposer du dehors par le commandement ou par la loi, s'impose du dedans comme la loi de l'être avide de

Notre feuilleton

LE LO

CHAPITRE QUATRE

CONVOI POUR LA COTE

C'est pourtant à des esclaves qu'arrivèrent les plus graves mésaventures. Une femme et une jeune fille tombèrent gravement malades et, à Kinyatakoura tel était leur état qu'il ne resta plus à leur maître qu'à les reconduire d'où elles venaient. La cause de leur maladie fut connue de tous lorsqu'on les vit vomir de l'argile. Les « mangeurs de terre » n'étaient pas rares en Afrique, et dès cette époque les propriétaires d'esclaves des deux Amériques étaient médusés et irrités par cette pratique ; certains allèrent jusqu'à utiliser une muselière pour y mettre un terme. Lorsque cette habitude ne dépassait pas certaines limites, elle ne différait pas fondamentalement, peut-on penser, de celle qui consiste à chiquer du tabac ou à mâcher du chewing-gum, par exemple. Il n'est pas invraisemblable qu'elle ait originalement pris naissance comme moyen de tromper la faim en temps de famine. Mais, avalée en grande quantité l'argile était considérée comme un moyen efficace en vue de se suicider, et telle avait probablement été l'intention des deux esclaves. De fait, elles réussirent à tomber suffisamment malades pour faire

Révolution

au

Burundi

*Primo Apicelle
Bukuru
du 10.12.66*

S'il y a un événement aussi surprenant, c'est bien le putsch militaire du Burundi. Dans la nuit du 28 novembre dernier, le Burundi cessait d'être un royaume. La République du Burundi était proclamée à l'absence du roi Ntare V.

Le jeune roi était invité par le président de la République démocratique du Congo pour assister aux festivités marquant le premier anniversaire du Nouveau Régime.

Le capitaine Micombero, alors son premier ministre, était resté à Bujumbura où il préparait un coup dur à son monarque. Le roi Ntare V. était roi à 19 ans et avant que son règne n'ait l'âge d'une année il était destitué.

Tout se passa dans le calme. Il n'y eut aucune effusion de sang.

Le peuple burundi se rallia aussitôt à la République proclamée.

La radio nationale du Burundi devenait la «Voix de la Révolution».

Un comité révolutionnaire fut constitué. Le Capitaine fit un saut heureux : du premier ministre il devint président de la Nouvelle République à la tête d'une équipe militaire, appelée comité national de la révolution.

Le gouvernement formé par lui-même lorsqu'il était encore premier ministre fut dissous, un procureur général fut nommé en la personne d'Arthemon Simbananiye.

QUE REPROCHE-T-ON AU ROI NTARE V ?

Lorsque le capitaine Micombero, président de la République du Burundi adressa son message au peuple burundi, il salua tous les Burundi avec une voix hésitante mais déterminée. Il déclara la monarchie burundaise déchue en même temps que son dernier roi, Ntare V. Il reprocha à la monarchie d'être à la base de l'instabilité politique au Burundi, d'exploitation du peuple, des détériorations de bonnes relations avec les pays voisins, des massacres des gens, de l'engloutissement de l'économie du pays et de constituer un lourd fardeau dépensier pour le pays, etc...

Tandis que ces faits étaient reprochés à la monarchie en général, incarnée dans la personne du vieux roi, Mwambutsa IV, le jeune roi, Charles Ndizeye, Ntare V, tombait sous les accusations de n'avoir pas tenu ses promesses et ses engagements. Fils prodigue qu'il était en juillet dernier en destituant son père, Ntare V écoutait les conseils de son père. Le vieux Mwambutsa le téléguidait de Genève. Et puis, il écoutait quelques conseils des vieux conservateurs, anciens conseillers de son père. Il voulait dissoudre l'armée nationale et la remplacer par des mercenaires. C'est une trahison!

La monarchie avait vécu et une nouvelle page de l'histoire du Burundi était tournée. Il n'y avait pas longtemps cependant que le gouvernement honoraire, qui d'ailleurs était composé de jeunes élites du Burundi, s'était déclaré décidé à bannir du Burundi

(Suite en Page 4)